

**P.V. du Conseil de l'Institut de Psychologie
Du 10 juin 2025**

Composition du Conseil :

Membres élus présents : F.D. Camps - E. Vayre - P.J. Chantepie — G. Talfournier - P. Rozet - S. Iacovelli - F-X. Pénicaud

Membres de droit présents : T. Leroy

Membres élus absents ou excusés : G. Michael (procuration) - A.R. Galiano (procuration) - R. Minjard (procuration) - B. Clavel - M. Doumergue (procuration) - L. Dutriaux (procuration) - E. Laneyrie - T. Ez zajjari - I. Ramet — B. Gay (procuration) - S. Le Pontois (procuration) - I. Douskas - E. Monteil - C. Campant

Membres invités présents : B. Mézière – E. Jacquet

Ordre du jour

1. **Approbation du PV du conseil du 13 mai 2025 (vote)**
2. **Projet de développement de l'Institut :**
 - Informations sur l'avancée des groupes de travail
 - Modifications des statuts de l'Institut de Psychologie (vote)
 - Désignation des personnalités extérieures - représentant de la ville de Bron
3. **Informations pédagogiques :**
 - Schéma directeur des formations à l'Institut (vote)
 - Politique d'internationalisation des formations (vote)
 - Répartition du budget pour l'évaluation des candidatures en master (vote)
4. **Informations administratives :**
 - Réponses à l'appel à projets pédagogiques (vote)
 - Agenda des réunions de l'Institut de Psychologie pour l'année 2025/26
 - Avenant à la convention du DIU "Accompagner le changement dans les organisations"
5. **Questions diverses**
 - Information sur les remontées de crédits au 13/06/2025

Discussions et décisions

1. Approbation du PV du conseil du 13 mai 2025 (vote)

Le PV du conseil du 13 mai 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Projet de développement de l'Institut :

o Informations sur l'avancée des groupes de travail

Le directeur informe le conseil que les groupes de travail finalisent leurs derniers rendus pour proposer au vote leurs conclusions finales lors du prochain conseil. Dans cette perspective, une Assemblée Générale des personnels est prévue à l'issue du prochain conseil, à partir de 11h00, pour présenter le travail réalisé depuis un an et discuter de la projection qualité pour l'année universitaire prochaine.

Certains GT pourraient se poursuivre ponctuellement à la rentrée.

o Modifications des statuts de l'Institut de Psychologie (vote)

Le conseil a reçu la dernière version des propositions de modifications des statuts, relue et amendée par la DAJIM. Cette version intègre principalement :

- Des amendements de forme pour expliciter des dispositions jusque-là implicites
- Le retour au masculin grammatical (abandon de l'écriture inclusive)
- Deux modifications majeures concernant :
 - La composition du Conseil avec un plus grand nombre de représentants étudiants et le passage à 8 personnalités extérieures (minimum réglementaire de 30% de la composition du conseil)
 - La précision sur l'organisation et le fonctionnement des départements et la désignation de leurs directeurs

Points de discussion principaux :

- **Élection des directeurs de département** : exclusion des personnels ATER du vote pour l'élection du directeur, les autres contractuels permanents conservant le droit de vote : cette proposition n'est pas retenue à l'issue des discussions
- **Durée des mandats** : passage de 3 à 5 ans pour les directeurs de département, mandat renouvelable
- **Procédure de désignation** : il est demandé que le conseil d'Institut se prononce sur la proposition de nom du directeur émanant du conseil de département
- **Administrateur provisoire** : désignation possible par le directeur en cas de vacance de la fonction pendant plus de 6 mois
- **Concernant les personnalités extérieures** : maintien de la formulation souple "4 personnalités désignées, dont au moins 2 par les collectivités territoriales et au moins une par des organismes représentant les milieux économiques et professionnels", sollicitées par le Conseil de l'Institut. Pour les personnalités désignées à titre personnel, suppression de la formulation « sur proposition de l'un d'entre eux, ... »

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les modifications des statuts, sous réserve de validation définitive par la DAJIM.

o Désignation des personnalités extérieures - représentant de la ville de Bron

Le conseil prend acte des difficultés rencontrées avec la ville de Bron pour la demande de renouvellement de sa représentation, à la suite des tensions politiques récentes entre la présidence de l'université et les collectivités locales. La ville de Bron a formellement refusé de solliciter le conseil municipal pour désigner un nouveau représentant. En conséquence, la ville de Lyon sera sollicitée pour désigner un nouveau représentant de sexe féminin, la procédure étant prévue pour aboutir au mieux en septembre-octobre.

3. Informations pédagogiques :

o Schéma directeur des formations à l'Institut (vote)

Pour permettre une appropriation plus large par la communauté, le vote du schéma directeur de formation est reporté. Il sera présenté lors d'une réunion pédagogique à la rentrée pour permettre un débat plus approfondi avant un vote en octobre.

o Politique d'internationalisation des formations (vote)

Le document de politique d'internationalisation des formations a été présenté, incluant :

- L'introduction progressive de TD disciplinaires en anglais en licence
- Le renforcement des interventions d'enseignants internationaux
- Le développement de programmes de cours internationaux
- Les projets de double-diplômes
- L'amélioration de l'accueil des étudiants internationaux
- La valorisation des dispositifs d'accompagnement des étudiants étrangers

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le document de politique d'internationalisation.

o Répartition du budget pour l'évaluation des candidatures en master (vote)

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la reconduction de la répartition budgétaire pour l'évaluation des candidatures en master, selon les modalités de l'année précédente.

4. Informations administratives :

o Réponses à l'appel à projets pédagogiques (vote)

Une demande d'Elsa Laneyrie pour le financement de visites pédagogiques (Soie Vivante et Mine Saint-Pierre) pour un montant de 1300€ a été examinée. Compte tenu du gel des lignes budgétaires "sorties culturelles" et du montant insuffisant disponible au niveau du département PSTO, le conseil reporte cette décision. Il est proposé à la porteuse du projet de revoir son budget à la baisse et de se rapprocher de la gestionnaire en septembre pour réévaluer la faisabilité en fonction de la lettre de cadrage budgétaire.

o Agenda des réunions de l'Institut de Psychologie pour l'année 2025/26

Le conseil examine les propositions d'optimisation du calendrier des réunions :

- **Conseil pédagogique** : maintien du premier mardi du mois, avec démarrage effectif à 9h00 (au lieu de 9h30) pour permettre 2h de travail efficace après 1h toujours consacrée à la gestion des actualités et des questions diverses
- **Conseil d'Institut** : maintien du deuxième mardi du mois, avec possibilité de suppression en l'absence d'ordre du jour suffisant (minimum 6 conseils par an conformément aux statuts) et remplacement ponctuel par des séminaires de travail thématiques, notamment pour l'accréditation

Les membres du conseil sont favorables à ces nouvelles modalités d'organisation. Un calendrier Institutionnel allant dans ce sens sera donc présenté lors du conseil de juillet prochain.

o Avenant à la convention du DIU "Accompagner le changement dans les organisations"

Le conseil est informé du renouvellement pour 3 ans de la convention avec l'Université de Grenoble pour le diplôme inter-universitaire « accompagner le changement dans les organisation ». La responsable pédagogique pour l'Institut de Psychologie est Elsa Laneyrie et il est prévu de réaliser 87h d'enseignement à Lyon. Une information complémentaire sur la composition de l'équipe pédagogique et les modalités de rémunération (heures complémentaires à confirmer) sera fournie avant validation définitive lors du prochain conseil.

5. Questions diverses

o Informations budgétaires

La direction informe le conseil de la demande de la Direction des affaires financières de faire remonter les crédits de fonctionnement non consommés cette année, soit environ 13 000€ sur un budget total de 139 471€, principalement dus aux restrictions budgétaires imposées (frais de bouche, déplacements, etc.).

Une réflexion est en cours avec le GT Locaux sur l'utilisation des 13 000€ d'investissement, notamment pour l'achat de mobilier ou de vitrines pour la testothèque. Une décision sera prise par le conseil en juillet.